

Première édition  
2005-02-15

AMENDEMENT 2  
2016-05-15

---

---

**Matériel pour l'industrie textile —  
Exigences de sécurité —**

Partie 6:  
**Machines de production d'étoffes**

AMENDEMENT 2

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Textile machinery — Safety requirements —*  
**(standards.iteh.ai)**  
*Part 6: Fabric manufacturing machinery*

AMENDMENT 2  
[ISO 11111-6:2005/Amd 2:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016>



Numéro de référence  
ISO 11111-6:2005/Amd.2:2016(F)

© ISO 2016

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](http://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2009-4062-41a7-90bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 72, *Matériel pour l'industrie textile*, sous-comité SC 8, *Exigences de sécurité pour le matériel textile*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11111-6:2005/Amd 2:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016>

# Matériel pour l'industrie textile — Exigences de sécurité —

## Partie 6: Machines de production d'étoffes

### AMENDEMENT 2

#### *Page v, Introduction*

Remplacer la référence «ISO 12100-1» dans le 3<sup>ème</sup> alinéa par la référence «ISO 12100».

Remplacer la référence «ISO 14121-1» dans le 5<sup>ème</sup> alinéa par la référence «ISO 12100».

#### *Page 1, Domaine d'application*

Ajouter la phrase suivante comme deuxième alinéa:

La présente partie de l'ISO 11111 est complétée par les normes de type C ISO 9902-1 et ISO 9902-6 en ce qui concerne les mesures de bruit et ISO 23771 en ce qui concerne les mesures de réduction de l'émission sonore.

#### *Pages 1 à 19, Articles 1 à 7*

Dans l'ensemble du texte, remplacer toutes les références datées «ISO 11111-1:2005» par la référence «ISO 11111-1:2016».

#### *Page 1, Article 2, Références normatives*

Ajouter la référence ISO 23771 comme suit:

ISO 23771, *Matériel pour l'industrie textile — Guide pour la réduction de l'émission sonore à la conception des machines textiles*

#### *Page 4, 5.2.1 b), 1) et 2)*

Remplacer le point b), numéros 1) et 2) par ce qui suit:

1) équipement(s) de protection sensible(s), par exemple dispositif(s) de protection active opto-électronique(s) (AOPD), conformément au Tableau 3 de l'ISO 11111-1:2016.

L'accès à la zone dangereuse ne sera pas possible sans activation de l'équipement de protection sensible (voir Figure 1). L'AOPD doit être de type 4 conformément aux normes IEC 61496-1 et IEC 61496-2. L'équipement de protection sensible peut être désactivé dès que la machine aura atteint sa vitesse normale de production, à moins qu'il ne soit utilisé additionnellement pour protéger la zone dangereuse entre le battant et les parties fixes de la machine [(voir 5.2.1 c)];

2) Protecteurs mobiles verrouillables couvrant la zone d'écrasement entre le temple et le peigne et conçus de manière à empêcher le passage des doigts.

#### *Page 6, 5.2.1 f)*

Remplacer «commande d'arrêt d'urgence» par «dispositif d'arrêt d'urgence».

*Page 12, 5.2.9 a)*

Remplacer «commande d'arrêt d'urgence» par «arrêt d'urgence».

*Page 19, Bibliographie*

Supprimer la première référence et remplacer la seconde référence par ce qui suit:

«ISO 12100, *Sécurité des machines — Principes généraux de conception — Appréciation du risque et réduction du risque*»

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11111-6:2005/Amd 2:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11111-6:2005/Amd 2:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11111-6:2005/Amd 2:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc0c2669-4662-4fa7-96bc-5443b9df39cd/iso-11111-6-2005-amd-2-2016>